

ÉVALUATION DES HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (benzo(a)pyrène) DANS LA ZONE RÉGIONALE

OBJECTIFS :

- Réaliser l'évaluation des concentrations en benzo(a)pyrène dans la ZR
- Confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

CONTEXTE DE L'ÉTUDE :

La stratégie de surveillance de la qualité de l'air élaborée par Madininair, découpe la Martinique en une Zone Urbaine Régionale (ZUR) - *en orange sur la carte ci-dessous* - et une Zone Régionale (ZR) - *en vert sur la carte*. Chacune de ces zones fait l'objet d'une surveillance spécifique afin de répondre à la Directive européenne n°2008/50/CE.

En 2015, Madininair débute l'**évaluation préliminaire des HAP dans la Zone Régionale**. Pendant 5 ans, l'association doit évaluer la teneur en benzo(a)pyrène sur le point le plus susceptible d'être impacté dans la zone et la comparer aux seuils d'évaluation définis dans la directive. Au terme des 5 années, les résultats détermineront la stratégie de mesure pérenne à déployer pour répondre à la conformité européenne sur cette zone.

Pour réaliser cette évaluation préliminaire, Madininair a installé un préleveur sur un site de la commune de Bellefontaine. Les mesures du benzo(a)pyrène doivent s'effectuer pendant 14% du temps de l'année, réparti sur l'année, afin d'obtenir une moyenne annuelle représentative et comparable aux seuils d'évaluation.

MATÉRIELS ET MÉTHODES :

Le prélèvement s'effectue à l'aide d'un préleveur de type DA80, préleveur haut débit (30m³/h) de poussières. Cet appareil est équipé :

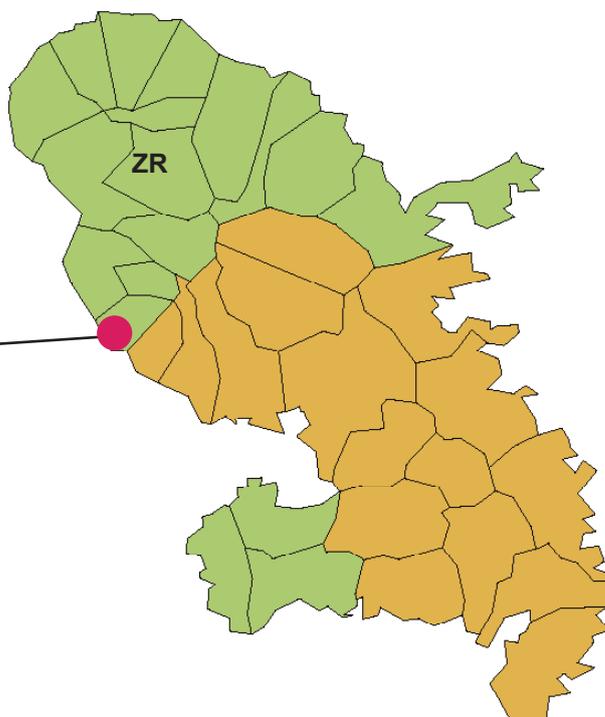
- d'une tête de prélèvement PM10 qui permet un échantillonnage représentatif des fractions de poussières pouvant pénétrer dans le système respiratoire des bronches supérieures
- d'un support de filtre qui fixe le filtre en fibres de Quartz
- d'un passeur de filtre avec programmeur permettant un fonctionnement en continu et une autonomie de l'appareil.

Un prélèvement journalier s'effectue sur 52 jours (1 jour sur 6), soit 14% de temps de l'année, répartis sur toute l'année 2014, permettant une représentativité annuelle.

L'analyse des HAP est réalisée par le laboratoire interrégional de chimie (LIC) selon la norme NF EN 15549.

SITE DE MESURE :

SITE DE BELLEFONTAINE



RÉSULTATS 2015

janvier à décembre 2015

	concentration moyenne en ng/m ³	valeur cible (ng/m ³)	seuil d'information inférieur (ng/m ³)	seuil d'information supérieur (ng/m ³)
benzo(a)pyrène	0,02	1	0,4	0,6

CONCLUSION

Sur l'année 2015, la concentration moyenne en benzo(a)pyrène sur le site « Bellefontaine » respecte les normes environnementales.

Conformément à la directive européenne, dans le cadre de l'évaluation préliminaire de la ZR, la mesure des HAP se poursuivra en 2015.

Etude réalisée par :



Madininair

31 route de Didier 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48 - Fax : 0596 71 32 02
contact@madininair.fr
<http://www.madininair.fr>